

DE LA LECTURE

par Jean-Pierre Picandet, janvier 2013

Lorsqu'on envisage l'apprentissage de la lecture, il faut se placer dans une démarche globale de découverte de la langue française dans toutes ses dimensions. Un enseignement convenablement conduit, selon un schéma clair et avec des maîtres bien formés, doit amener l'ensemble d'une classe d'âge à maîtriser toutes les règles grammaticales et orthographiques qui gouvernent notre langue. Cette maîtrise peut (et devrait) être définitivement accomplie en une dizaine d'années (autrement dit dès la sortie du collège).

La grande section et le cours préparatoire constituent en quelque sorte les fondations de ce programme décennal que tous les enseignants qui se succèdent au chevet d'un élève gagneraient à connaître dans ses différentes parties. Idéalement, l'ensemble de la chaîne pédagogique d'un réseau scolaire devrait s'atteler à une mise en cohérence du vocabulaire technique (particulièrement en grammaire et en arithmétique), à l'établissement d'un programme annuel/mensuel/hebdomadaire détaillé ainsi qu'à une articulation harmonieuse du plan de travail lors des passages d'une année à la suivante.

L'ÉCRITURE / LA LECTURE

Au sens littéral, la lecture consiste à prononcer en syllabes des signes conventionnels utilisant l'alphabet. Auparavant ces signes eux-mêmes ont été tracés ou dactylographiés pour indiquer, grâce aux combinaisons usuelles des lettres, les sonorités émises en parlant.

— Les exercices de lecture doivent donc être précédés et accompagnés d'exercices destinés à assurer une prononciation correcte des formes vocales. À cinq ou six ans l'enfant, n'est pas toujours en mesure de bien prononcer les mots, et son oreille ne sait pas encore démêler les divers sons dont ils se composent. On y parvient en l'interrogeant sur des choses familières, représentées autant que possible par des images que l'on place sous ses yeux à chaque nouveau son étudié.

— Les exercices d'écriture doivent commencer par les éléments les plus simples pour amener peu à peu l'enfant à reproduire les lettres dans leur tracé cursif, minuscule d'abord, majuscule ensuite. En même temps qu'on exerce l'oreille, on doit fortifier la main de l'élève par des exercices gradués et habituer son œil à suivre et analyser les traits qu'il doit reproduire. Que ce soit à l'aide d'un crayon ou par l'intermédiaire d'un clavier, la transcription de la parole par l'écriture passe toujours par l'intervention de la main qui juxtapose une à une les lettres, dans un ordre déterminé.

DE L'ÉCRITURE, DE LA LECTURE ET BIEN DAVANTAGE...

L'apprentissage démarre par la découverte des premières associations consonne/voyelle et par la composition de quelques blocs syllabiques de base. Ces blocs élémentaires se combinent entre eux pour former des mots (n/i→ni, m/u→mu, mu-ni→muni). Ils seront enrichis chaque jour. Cette étape fondamentale doit être conduite en prenant tout le temps nécessaire ; elle permet déjà d'écrire et de lire un nombre significatif de mots simples. Grâce aux exercices réguliers de copie/dictée, en correspondance directe avec les leçons d'écriture et de lecture, l'enfant apprend progressivement à écrire des syllabes, des mots, des phrases ; il apprend aussi à se (re)lire et à corriger ses erreurs.

Dans un processus de maturation identique mais beaucoup plus lent, l'écriture s'automatisera elle aussi. Après quelques mois l'élève pourra commencer à rédiger de petits textes très courts. Mais il faudra encore bien des années avant que l'écolier/collégien, devenu lycéen puis étudiant, s'approprie véritablement les subtilités rhétoriques et les codes de l'écriture. Il saura alors développer, clarifier et exposer sa propre pensée.

Dès la rentrée, l'apprentissage de l'écriture/lecture s'intègre à un ensemble de connaissances. Au fil des journées, l'instituteur du cours préparatoire est tel un architecte qui doit combiner la lecture proprement dite (syllabation, épellation, déchiffrage...) avec des leçons de choses (pour l'enrichissement du vocabulaire), des leçons de grammaire (pour la bonne compréhension du sens des phrases), des exercices divers de langage, des éléments de dessin, des notions de calcul et de géographie... Ces différentes activités créent une variété d'approches et une synergie au service de l'apprentissage de la lecture.

DU DÉCHIFFRAGE LABORIEUX À LA LECTURE EXPRESSIVE

– Dans les toutes premières semaines d'apprentissage, l'élève ne devrait donc lire que ce qu'il sait écrire. La lecture (systématiquement effectuée à voix haute) consiste provisoirement en un déchiffrage lent, guidé par l'index, plus ou moins scandé (et cependant chaque jour mieux assuré que la veille) qui permet de redonner aux mots leur forme vocale et d'en comprendre immédiatement le sens (pour autant que le vocabulaire soit préalablement connu du lecteur).

– L'étape suivante résulte de l'entraînement quotidien. Elle consiste chez le lecteur novice à automatiser sa reconnaissance des mots et à éviter ainsi l'effort du déchiffrage. L'élève lit couramment, sans son doigt ; sa lecture devient rapide et fluide, quasiment sans effort de réflexion pour déchiffrer.

– Enfin l'enfant lit sans la moindre hésitation, avec une intonation expressive ; sa diction est inspirée directement du sens de l'énoncé. La lecture peut être silencieuse.

////////////////////////////////////

EN BREF

Une bonne méthode de lecture doit :

- S'appuyer sur la structure alphabétique de la langue et préconiser la lecture à voix haute. Elle doit également lier le plus possible écriture et lecture pour apprendre simultanément à lire ET à écrire.
- Être "méthodique" ; c'est à dire proposer un cheminement réfléchi jusque dans le détail ; ne pas aller trop vite dans les premières étapes afin d'assurer de solides bases. Son champ d'application ne débordera pas du cours préparatoire ; l'idéal étant un apprentissage réparti sur GS/CP (avec la même méthode évidemment).
- Mettre en confiance l'instituteur (ou le parent) qui l'adopte en garantissant un pourcentage de réussite proche de 95 % (il demeurera toujours les vrais dyslexiques...). Le procédé utilisé doit s'appuyer sur un minimum d'effort pour un résultat maximum.
- Être "légère" (pas de *livre du maître* aussi copieux qu'indigeste) tout en proposant la découverte de tous les phonèmes de la langue, sans exception. Aucun mot non lisible par l'enfant ne sera jamais offert à la lecture.
- Être économique à l'usage (ce qui signifie une reliure robuste, un papier une impression de bonne qualité afin que le livre résiste plusieurs années)

Enfin, le manuel d'apprentissage choisi et retenu (après fine analyse comparative) sera celui qui convient le mieux à l'instituteur. Celui-ci suivra scrupuleusement les conseils d'utilisation et se formera sérieusement si cela est nécessaire.

////////////////////////////////////

POUR BIEN TRAVAILLER

Il faut toujours conserver à l'esprit le rôle déterminant du bien-être et de la dimension affective dans une relation d'apprentissage.

- La reconnaissance de l'expertise de l'enseignant passe par l'établissement d'un climat de confiance réciproque avec ses élèves et avec les familles. Des relations sereines avec l'institution (hiérarchie, collègues) sont également nécessaires afin de bénéficier, au minimum, d'une bienveillance professionnelle.
- La motivation des élèves est fondamentale ; l'enseignant se doit d'expliquer et de détailler régulièrement les étapes du parcours d'apprentissage. En particulier lorsqu'il s'agit d'aider les élèves les plus fragiles.
- Convaincu de la pertinence de ses choix, l'instituteur ne craint pas le débat ; il ne cherche pas non plus la polémique stérile et s'abstient donc de critiquer toute pratique qui n'est pas la sienne.